

ministre a-t-il pris connaissance d'un article de Gerald Clark, rédacteur adjoint du *Star* de Montréal, et d'une déclaration de Tim Ralfe sur les ondes de Radio-Canada, faisant connaître aux Canadiens où en sont les choses en ce qui a trait à la participation du Canada à la Commission internationale de contrôle; si cette nouvelle est inexacte, une condamnation énergique s'impose dans l'intérêt de nos relations avec les États-Unis et le monde libre; si elle est exacte, il faudra mener une enquête poussée et complète sur le fonctionnement de cette commission.

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, il va sans dire qu'on m'a signalé ces articles. J'ai déjà fait une déclaration démentant énergiquement leur véracité. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a également fait une déclaration niant la véracité de ces articles et je déposerais volontiers ces déclarations, monsieur l'Orateur, quoique peut-être pas maintenant, pour démontrer que ces allégations sont dénuées de fondement.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Afin de donner toute la publicité possible à ces démentis, le premier ministre ordonnerait-il que ces deux hommes, qui étaient au Vietnam et dont le sens des responsabilités n'a jamais fait de doute, soient appelés à comparaître devant un comité du Parlement—par exemple, le comité des affaires extérieures—afin qu'ils puissent y donner leur version de l'affaire et subir un contre-interrogatoire?

**Le très hon. M. Pearson:** J'y songerai volontiers, monsieur l'Orateur. A mon avis, mon très honorable ami a formulé une proposition intéressante et importante; en effet, il serait sans doute opportun, lorsque le comité des affaires extérieures se réunira, d'y faire comparaître ces hommes pour qu'ils puissent établir le bien-fondé de leurs déclarations.

**M. l'Orateur:** Le député de Greenwood a-t-il une question complémentaire?

**M. Brewin:** Monsieur l'Orateur, le très honorable chef de l'opposition l'a posée avant moi.

[Français]

ON DEMANDE SI LE PRINCE ALBERT DE LIÈGE VISITERA LA VILLE DE QUÉBEC

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Réal Caouette (Villeneuve):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

A la suite des déclarations et des rumeurs de toutes sortes, le ministre est-il en mesure

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

d'informer la Chambre et le prince Albert de Liège, en compagnie de son épouse, visitera la ville de Québec?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Je crois que oui, monsieur l'Orateur. Le gouvernement de la province de Québec a invité le Prince à visiter la ville de Québec et nous sommes tous très heureux qu'il ait accepté l'invitation de se rendre dans la vieille capitale.

**M. Caouette:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Le ministre a-t-il reçu du premier ministre de la province de Québec, M. Johnson, des détails quelconques quant à la reconnaissance, par le Québec, du statut de M. Paul Tremblay, l'ambassadeur du Canada en Belgique?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Je ne crois pas que la question soit recevable.

[Traduction]

### LES RELATIONS OUVRIÈRES

PRINCE-RUPERT (C.-B.)—LE DIFFÉREND OUVRIER

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Pêcheries quant à la situation presque désastreuse de l'industrie de la pêche à Prince-Rupert, en Colombie-Britannique. Le ministre ou le gouvernement est-il en mesure d'instituer une enquête sur les problèmes graves que connaît cette industrie et qui empêchent les intéressés de se livrer à la pêche au flétan, pour laquelle la saison est ouverte depuis quelques jours?

**L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries):** Monsieur l'Orateur, je partage entièrement la préoccupation du député quant au problème grave que cause la querelle relative à la pêche au flétan entre deux syndicats de pêcheurs sur le littoral de la Colombie-Britannique. J'ai reçu un grand nombre de télégrammes à ce sujet. J'ai aussi communiqué avec le ministre du Travail de cette province. Malgré qu'on m'ait informé que cette affaire relève exclusivement de la compétence juridique du gouvernement provincial, je suis prêt à étudier toute aide utile que mes fonctionnaires pourraient fournir en vue de régler le différend, si le ministre provincial du Travail en faisait la demande.

**M. Howard:** Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Connaissant le sérieux et l'intérêt indéniables du ministre à cet égard, et comprenant les ins-